

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LINXE

PROCES-VERBAL de la réunion du vendredi 24 mai 2024 à 18h30

Sommaire

Liste des présences.....	2
Rappel de l'ordre du jour	3
Ouverture de séance	4
APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE	4

Liste des présences

Le Conseil Municipal de la Commune de Linxe s'est réuni le vendredi 24 mai 2024 à 18h30 sous la présidence de Thierry GALLEA, Maire.

Nombre de conseillers élus: 15

Nombre de conseillers présents: 12

Nombre de conseillers représentés: 2

Nombre de conseillers absents: 1

Membres présents : M. GALLEA, Mme ROBERT, M. SERE, Mme CHOLE, M. DESBIEYS, Mme DUPUY, M. SANCHEZ, Mme DARRICAU, M. LAHOUE, Mme FOURGS, M. VERNIER, Mme DURAN

Etaient absent : M. CHATON

Procurations : Chantal GARROUSSIA, Véronique MORA

Rappel de l'ordre du jour

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

DECISIONS PRESENTEES :

- **DEC202405-004** - Décision modificative n°1 Budget 2024 : virement de crédit d'investissement

DOSSIERS PRESENTES :

- **Point 1 -DEL20240524-001** Promesse unilatérale de convention d'autorisation d'occupation temporaire su domaine public pour la mise en place d'installation photovoltaïques en ombrières sur les terrains de sport (tennis, basket)
- **Point 2 -DEL20240524-002** Avenant à la délibération DEL20230414-04 portant sur la création du lotissement
- **Point 3 -DEL20240524-003** Lotissement GRAN JAN - Vente lot n°31
- **Point 4 -DEL20240524-004** Participation de la commune au financement de l'éclairage public du lotissement GRAN JAN : affaire 057266
- **Point 5 -DEL20240524-005** Desserte en défense incendie du lotissement GRAN JAN - renforcement eau potable
- **Point 6 -DEL20240524-006** Tarifs 2024 : camps ACM
- **Point 7 -DEL20240524-007** Lancement des travaux de revitalisation et renaturation du coeur de bourg

Ouverture de séance

Le quorum étant atteint, Thierry GALLEA ouvre la séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05/04/2024.

CONFLITS D'INTERETS :

Mme Dominique ROBERT ne prendra pas part au vote des délibérations concernant le lotissement GRAN JAN.

DECISIONS DU MAIRE



Commune de Linxe

Envoyé en préfecture le 24/05/2024

Reçu en préfecture le 24/05/2024

Publié le 25/05/2024

ID : 040-214001554-20240524-240524H1546H1-AR



DECISION DU MAIRE

N° DEC202405-004 - Décision modificative n°1 Budget 2024 : virement de crédit d'investissement

Le Maire de la Commune de Linxe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 5 avril 2024 DEL20240405-015Vite du budget principal 2024,

Considérant les besoins de travaux d'entretien de certains réseaux sur la commune tels que le remplacement du poteau incendie de la rue des mimosas,

DECIDE

ARTICLE 1 - :

DE CRÉER l'opération 2409 : Autres réseaux

ARTICLE 2 -

DE PROCÉDER au virement de crédits au sein de la section d'investissement comme suit :

Opération 2407 Rénovation thermique logements communaux - 20 000€

Opération 2409 Autres réseaux +20 000€

Signé le



APPROBATION DES DECISIONS PRISES

**Le Conseil Municipal,
A l'unanimité des membres présents et représentés**

INFORMATIONS DIVERSES

POINT MASSE SALARIALE :

Budget toujours dans la maîtrise

POINT ENERGIE :

Electricité : consommation en baisse de 1%, augmentation des factures +16%

Gaz : consommation en hausse de 16% , augmentation des factures +203%

POINT FINANCIER :

FONCTIONNEMENT : Dépenses : 612601.19€, Recettes 816972.15€

DÉPENSES INVESTISSEMENT :

2 Extincteurs pour la halle 575.33€, non obligatoires mais conseillés

Casque audio 129.99€

Barnums : 2 147.99€

Matériels (tables, chaises, grilles) 14 154.54€

Lit d'appoint pour l'école : 288.86€

Renfort poutres à la salle des fêtes : 1080.00€

6 Chênes-lièges et 5 mûriers platanes, des hortensias et diverses plantes fleuries pour les abords de la halle en remplacement des arbres malades abattus : 3237.70€

M. Marc VERNIER informe qu'il collecte des bouchons de liège avec le Rotary club pour une entreprise landaise qui les restructure et qui fournit en contrepartie des plants de chênes-lièges. Il souhaiterait que les enfants des écoles soient associés à la plantation.

Mme Dominique ROBERT propose de faire une publication afin de collecter ces bouchons.

M. Marc VERNIER propose de fournir des boîtes pour la collecte avec l'information adéquate.

POINT RECETTES

FCTVA : 98 576,61€

TAM : 12 493,08€

DETR cœur de bourg : 93 753,00€

DSIL Salle Polyvalente : 27 883,20€

Date	Année	N°	N°	Tiers	Objet	TTC
16/04/2024	2024	90	19	AREAS DOMMAGES	SINISTRE PARC DUFAU DU 28/09/202	870,75
16/04/2024	2024	91	20	SCP PETGES	SATEL SOLDE VENTE GUGON K0707	5,80
16/04/2024	2024	92	20	SCP PETGES	VENTE TERRAIN L1331 RUE DES SAB	46000,00
16/04/2024	2024	95	20	SCP PETGES	VIREMENT INTERETS VTE FOURGS H	1586,24
16/04/2024	2024	96	20	SCP PETGES	VENTE IMM GONCALVES RTE DE LA L	180841,28
16/04/2024	2024	97	20	SCP PETGES	VENTE MOULIN BOUCAREAU REMB F	13,46
30/04/2024	2024	107	25	SURAVENIR ASSURANCES	REMBOURSEMENT SUITE A DEGRAD	4244,00

Date	Année	N°	N°	Tiers	Objet	TTC
30/04/2024	2024	106	25	SIP DAX	Réduction du mandat n° 903 - Exercice	2975,00
23/05/2024	2024	124	30	SIP DAX	Réduction du mandat n° 779 - Exercice	2391,00
23/05/2024	2024	125	30	SIP DAX	Réduction du mandat n° 770 - Exercice	2438,00
23/05/2024	2024	126	30	SIP DAX	Réduction du mandat n° 814 - Exercice	2623,00
23/05/2024	2024	127	30	SIP DAX	Réduction du mandat n° 842 - Exercice	2773,00

M. Marc VERNIER demande quels mandats sont concernés.

M. Thierry GALLEA explique que la mairie a été démarchée par une société qui est spécialisée dans le foncier. Elle a remis à jour nos documents fonciers. Une commission de 50% de ces gains leur sera versée.

Grâce à leur travail, à compter de 2024 notre taxe foncière sera diminuée de 2500€ environ.

POINT D'AVANCEMENT SALLE DES FETES

Escalier de secours est à remplacer.

POINT D'AVANCEMENT PROJET MARCHÉ COUVERT

34 réunions de chantier réalisées. Les travaux concernant le marché public sont terminés. Le Consuel est OK, nous sommes en attente de l'alimentation électrique branchement ENEDIS. Les végétaux sont à planter.

Mme Marie DURAN demande quand est programmée l'ouverture.

M. Thierry GALLEA explique qu'elle n'est pas encore définie et il faut attendre le branchement d'ENEDIS.

Mme Dominique ROBERT rapporte que les commerçants sont pressés d'y aller, probablement mi-juin.

M. Marc VERNIER demande si une inauguration est prévue.

M. Thierry GALLEA répond affirmativement mais pas avant la fin de l'aménagement des abords. Il ne souhaite pas que cette inauguration soit précipitée.

Un premier repas le 6 juillet sera pris avec les bénévoles des différentes CMC et les élus.

POINT D'AVANCEMENT PROJET MISE EN SEPARATIF ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES

Une réunion de démarrage du chantier est prévue le 6 juin.

POINT D'AVANCEMENT PROJET AMENAGEMENT CŒUR DE BOURG

La demande a été effectuée auprès de la Communauté des communes concernant la part éligible au schéma vélo à définir.

POINT D'AVANCEMENT PROJET LOTISSEMENT GRAN JAN

Les travaux sont en cours. Normalement au 28 juin les compteurs électriques seront posés et l'empierrement sera effectif. Les débuts des travaux des construction ne seront autorisés qu'à partir de septembre.

POINT D'AVANCEMENT RENOVATION THERMIQUE SALLE POLYVALENTE

Second Marché de travaux réalisé :

Lot 1 Isolation thermique par extérieur : CBA 640 non retenu car anormalement haut

Lot 2 (menuiseries Int Ext) et Lot 3 (Gros œuvre étanchéité) infructueux

Lot 4 Chauffage, ventilation, plomberie : Roger Frédéric retenu Eiffage et germain génie clim non retenus

Lot 5 GTB électricité : Germain génie clim retenu - Inéo non retenu et Eiffage écarté car chiffrage anormalement haut

Lot 6 Photovoltaïque : Inéo retenu

POINT D'AVANCEMENT PROJET RENOVATION THERMIQUE DES ECOLES

Lot 1 Ravalement des façades : CBA 640retenu - Bertrand SN non retenu

Lot 3 ITI Faux plafonds, menuiseries intérieures : Nottelet retenu si pas de retour de L'ADACL

Lot 4 Peintures Intérieures : Morlaes retenu - Dubernet non retenu

Lot 8 Eclairage électricité : Inéo retenu - Korero et PH Travaux non retenus

Lot 9 Photovoltaïque : Korero retenu - PH travaux non retenu

Lot 2 (Menuiseries Ext)/5 (Gros Œuvre VRD Charpente bois)/6 (ventilation)/7 (Chauffage GTB) infructueux

POINT D'AVANCEMENT PROJET COMMERCES « MUNICIPALITE »

Route de l'océan : Acquisition réalisée pour 75 000 €

Mission d'étude de marché avec la CCI des LANDES

VIDEO PROTECTION

Des travaux sont toujours en cours de chiffrage et de faisabilité avec une fibre unique.

Linxe est pionnier dans cette démarche donc cela prend plus de temps.

ACQUISITION PARCELLES HETRICK

Un contact a été pris auprès de L'EPFL afin d'acquérir pour la commune les parcelles L748 ET 750.

CHANTIER CITOYEN CIMETIERE

Mme Dominique ROBERT explique les travaux à effectuer dans le cabanon et les divers nettoyages, une communication sera effectuée pour un appel aux bénévoles.

1 - DEL20240524-001 - PROMESSE UNILATERALE DE CONVENTION D'AUTORISATION
D'OCCUPATION TEMPORAIRE SU DOMAINE PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE D'INSTALLATION
PHOTOVOLTAÏQUES EN OMBRIERES SUR LES TERRAINS DE SPORT (TENNIS, BASKET)

la désignation de la société ENERLANDES lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt pour installer des centrales photovoltaïques en ombrières sur les terrains de sport de la commune de Linxe. Le chiffrage est à revoir, soit en baissant le la couverture du terrain de basket, soit en mettant un poteau au niveau du terrain de handball qui n'est pas utilisé par le collège. Les professeurs du collège ont manifesté leur enthousiasme pour ce projet.

M. Thierry GALLEA souligne que ce projet est important pour le territoire car les enfants du collège sont du territoire, il rappelle que la commune de LINXE assume seule les frais car c'est un choix communautaire.

Il précise que cette occupation temporaire du domaine public n'engage pas à faire les travaux.

Considérant l'appel à manifestation d'intérêt spontané de la société ENERLANDES pour l'installation d'ombrières sur les terrains de sport (basket et tennis) de la commune de Linxe,

Considérant la promesse unilatérale de convention d'autorisation d'occupation temporaire su domaine public pour la mise en place d'installation photovoltaïques en ombrières sur les terrains de sport (tennis, basket)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

AUTORISER monsieur le Maire à signer la promesse unilatérale de convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour la mise en place d'installation photovoltaïques en ombrières sur les terrains de sport (tennis, basket) avec la société ENERLANDES

ARTICLE 2 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer avec la société ENERLANDES la version définitive des conventions d'autorisation d'occupation du domaine public, lorsque tous les diagnostics et études auront été réalisés pour procéder à la mise en place des installations photovoltaïques en ombrières sur les terrains de tennis et basket de la commune de Linxe.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Madame Dominique ROBERT quitte la salle.

2 - DEL20240524-002 - AVENANT A LA DELIBERATION DEL20230414-04 PORTANT SUR LA
CREATION DU LOTISSEMENT

Monsieur le maire expose à l'assemblée la nécessité de mettre à jour le prix de vente du lot 16 dont la surface a évolué :

LOT 16 :

TARIF APPLICABLE	: 2 uniquement
SURFACE	: 1 064 m ²
PRIX HT	: 127 680,00 €
PRIX TTC	: 153 216,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

APPROUVER cette modification du règlement.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote).

Monsieur Stéphane SERE, informe:

VU les délibérations du Conseil Municipal en date du 14 avril 2023, du 7 juillet 2023 et du 26 janvier 2024 qui déterminent le prix de vente des lots et les conditions qui régissent le lotissement communal GRAN JAN,

VU l'avis favorable en date du 23 juin 2023 de la Commission lotissement en charge de l'attribution

des lots du lotissement communal GRAN JAN,

Monsieur le Maire, informe le Conseil Municipal, qu'une offre d'achat a été déposée par Monsieur

LARRIEU Nicolas pour le lot n°31 du lotissement communal GRAN JAN, sise 6 Rue des Bécasses, d'une contenance de 600m².

L'offre d'achat suivante a été formulée :

Numéro du lot_____	31
Référence cadastrale_____	A498 (Parcelle d'origine)
Surface en m ² _____	600
Prix HT au m ² _____	70 €
Prix TTC au m ² _____	84 €
Prix TTC du lot_____	50 400€
Adresse du terrain_____	6 rue des Bécasses 40260 LINXE

Pour rappel, ce futur acquéreur a accepté les conditions des délibérations créant le lotissement communal GRAN JAN.

Cette vente est soumise aux droits d'enregistrement qui seront payés par l'acquéreur, ainsi que les frais liés à l'acte de vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

AUTORISER Monsieur le Maire à accepter l'offre d'achat ci-dessus.

ARTICLE 2 -

DÉSIGNER la SCP PETGES - Etude notariale de Maître François PETGES et Maître Stéphane PETGES, Notaires associés, située au 302, Rue du Juston à Castets des actes de cession

ARTICLE 3 -

AUTORISER Monsieur le Maire à signer les actes de cession et l'acte authentique.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote).

Affaire N° 057266

Le plan de financement des travaux se décompose comme suit :

=>RESEAU DP AMENAGEMENT COLLECTIF PUBLIC

- Génie civil et câblage Haute Tension,
- Fourniture, pose et raccordement d'un Poste de Transformation de 400KVA,
- Génie civil et câblage Basse Tension,
- Fourniture, pose et raccordement des grilles réseaux BT.

Montant Estimatif TTC	231 560 €
TVA préfinancée par le SYDEC	36 238 €
Montant HT	195 322 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	78 129 €
COLLECTIVITE	117 193 €

=>ECLAIRAGE PUBLIC RURAL LOTISSEMENT

- Génie civil et câblage du réseau d'éclairage
- Fourniture, pose et raccordement de 28 mâts Petit Jean hauteur 4 mètres équipé de lanterne Leds ROHL CARO 16 LED 37W

Montant Estimatif TTC	84 498 €
TVA	13 223 €
Montant HT	71 274 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	24 946 €
COLLECTIVITE	59 552 €

=>INFRASTRUCTURE GENIE CIVIL

- Génie civil,
- Fourniture et pose de fourreaux □42/45, de chambres de tirage, de regards pavillonnaires et de coffrets de branchement.

Montant Estimatif TTC	29 150 €
TVA	4 562 €
Montant HT	24 588 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	5 830 €
COLLECTIVITE	23 320 €

=>RESEAU DP AMENAGEMENT COLLECTIF PUBLIC

- Travaux de raccordement du PR et armoire EP réalisé par Enedis

Montant Estimatif TTC	1 825 €
TVA préfinancée par le SYDEC	286 €
Montant HT	1 540 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	616 €
COLLECTIVITE	924 €

=>RECAPITULATIF

Montant Estimatif TTC	347 034 €
TVA	54 309 €
Montant HT	292 725 €
Subventions apportées par :	
SYDEC	109 521 €
PARTICIPATION COLLECTIVITE TOTALE	200 989 €
Dont :	
Participation collectivité exclusive en Fonds libre	23 320 €
Participation collectivité autorisée sur Emprunt	177 669 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

APPROUVER le devis et le financement sur fonds libres et par emprunt Intracting proposés par le Sydec.

ARTICLE 2 -

AUTORISER monsieur le Maire à signer tout document concerné par ces travaux.

ARTICLE 3 -

INSCRIRE la dépense au budget lotissement 2024.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote).

Monsieur le Maire rappelle la création du lotissement communal « Gran Jan ».

Pour que le lotissement soit sécurisé en défense incendie, le SYDEC doit réaliser un renforcement de la canalisation d'eau potable le long de la rue des Mésanges. Il explique ce choix plutôt que celui de l'installation de baches qui est plus onéreuse

La participation communale s'élève à la somme de 16 396,87 € HT se décomposant ainsi :

- Travaux d'eau potable : 15 210.45€HT correspondant aux travaux de surdimensionnement du réseau d'eau potable pour assurer la défense incendie du futur lotissement.
- Maitrise d'œuvre et maitrise d'ouvrage SYDEC : 1 186.42 €HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

APPROUVER le projet de renforcement du réseau d'eau potable le long de la rue des Mésanges pour un montant de 16 396,87€HT.

ARTICLE 2 -

DEMANDER au SYDEC, compétent pour l'eau potable sur la commune de Linxe, d'entreprendre ces travaux ainsi que les démarches et prestations annexes qui y sont liées.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés (Dominique ROBERT n'a pas pris part au vote).

Mme Delphine CHOLE relate que les accueils collectifs de loisirs de la commune de Linxe organisent des camps pour l'été 2024.

=> Le camp de la maison des jeunes se déroulera du 8 au 12 juillet 2024 dans la région de Font Romeu (66). Il est ouvert à 16 adolescents (2012-2007).

Le coût du séjour est de 3 619.90€.

Le tarif applicable par enfant est de 225€.

=> Le mini-camp de l'ALSH se déroulera du 18 au 19 juillet 2024 à Libarrenx (64). Il est ouvert à 12 enfants (2016-2017).

Le coût du séjour est de 612,52€.

Le tarif applicable par enfant est de 50€.

=> Le camp de l'ALSH se déroulera du 30 juillet au 2 août 2024 à Lalinde (24). Il est ouvert à 12 enfants (2013-2014-2015).

Le coût du séjour est de 2 529.80€.

Le tarif applicable par enfant est de 211€.

M. Marc VERNIER demande si les familles sont aidées financièrement.

Mme Delphine CHOLE confirme que l'aide de la commune est de 7€ par jour et par enfant, les familles sont aussi aidées par la CAF suivant leurs quotients familiaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

ARTICLE 1 -

APPROUVER les tarifs proposés pour ces camps.

ARTICLE 2 -

AUTORISER monsieur le Maire à signer les devis et payer les factures en lien avec ces camps.

ARTICLE 3 -

La dépense est inscrite au budget principal 2024.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

7 - DEL20240524-007 - LANCEMENT DES TRAVAUX DE REVITALISATION ET RENATURATION DU
COEUR DE BOURG

La Commune de Linxe présente le plan de financement prévisionnel proposé à l'appui :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Tranche 1 :

Parts éligibles	Projet Hors Taxe	DETR	CRTE	Fonds vert	Amendes de police	Autofinancement
	100%	17%	5%	8%	8%	62%
Travaux+ MOE +séparatif EU EP	1 818 988.40€	312 510€	100 000€	139 097€	150 000€	1 117 381.40€

Tranche 2 :

Parts éligibles	Projet Hors Taxe	DETR	Fonds Verts	Agence de l'eau	CRTE	Autofinancement
	100%	23.15%	9.39%	16.9%	16.54%	34.02%
Travaux + MOE	1 511 904.90€	350 000 €	142 000 €	255 575 €	250 000 €	514 329.90 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 -

APPROUVER des plans de financement prévisionnel.

Article 2 -

AUTORISER Monsieur le Maire à lancer les démarches et à signer tout document relatif à cette opération.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

QUESTIONS DIVERSES :

- Quel est le devenir de l'hôtel du centre ?

M. Thierry GALLEA répond : Toujours en cours d'acquisition.

- Après les travaux de voiries du lotissement Gran Jan, quelle va être la deuxième phase ?

M. Thierry GALLEA répond : Pour le moment pas de deuxième phase, cela verra le jour dans une dizaine d'année comme cela est prévu au plan de référence réalisé en 2010

- Y-a-t-il du nouveau au sujet des caméras de surveillance ?

M. Thierry GALLEA répond : En cours d'étude

- Quels sont les projets concernant le bien Mesplède acquis par la commune ?

M. Thierry GALLEA répond : En attente, étude de marché CCI.

M. Marc VERNIER souhaiterait que la commune accueille de nouveaux jeunes commerçants et artisans. Il préconise que les deux chambres consulaires soient sollicitées afin qu'une communication auprès des jeunes diplômés soit effectuée.

M. Thierry GALLEA répond que les démarches seront effectuées aussi auprès de la CMA.

- Avons-nous des nouvelles concernant le fameux héritage dont vous nous avez parlé ?

Toujours en cours.

- Vu le futur accroissement de la population dans un proche avenir, sera-t-il prévu des services publics ?

M. Thierry GALLEA répond : La commune a déjà mis en place les services publics principaux. Concernant France SERVICES, il rappelle qu'il devait rencontrer Mme la Préfète avec le Président de la communauté des communes pour porter le projet mais il a appris en conseil communautaire que le projet serait à Castets avec une antenne à St Julien.

Mme Dominique ROBERT informe que La Poste est en restructuration. Il y aura un facteur guichetier comme auparavant.

- Que fait la municipalité pour faire respecter la réglementation par les deux roues tant dans le cœur de bourg que dans les chemins forestiers ?

La gendarmerie est informée des problèmes, il y a des contrôles. C'est l'autorité référente en la matière. La collectivité ne peut pas intervenir.

M. Marc VERNIER dit qu'il serait bon de rappeler les bonnes pratiques sur les chemins forestiers, interdiction de fumer etc.

Mme Dominique ROBERT répond qu'à chaque alerte météo, l'information est portée sur les réseaux sociaux.

M. Thierry GALLEA complète que des réunions ont eu lieu avec la DFCI et les pompiers, il a été notamment demandé de remplacer ou remettre en place les panneaux ce qui n'a pas été encore fait.

Mme Dominique ROBERT informe que la remise du prix des lecteurs aura lieu à la salle des fêtes le 20 juin à 19h00, il sera suivi d'un concert-lecture « les effets papillons » de Guillo, artiste linxois.

Le(a) secrétaire de séance,
Pierre SANCHEZ

Le Maire,
Thierry GALLEA

« Conformément aux dispositions réglementaires, l'intégralité des délibérations examinées et adoptées en séance du Conseil est publiée sur le site internet (lien) et disponible en consultation dans les registres réglementaires au service. »